

CIL de la Vallée de SAUVEBONNE
Domaine de « La Décapris »
8319 route de Pierrefeu
83400 HYERES
0687894763

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU LUNDI 4 juillet 2005 à la Magnanerie de St Isidore vallée de Sauvebonne HYERES .

Exposé du Président.

Mesdames Mesdemoiselles Messieurs,

Je me présente à vous : Christian BOULIN, notaire retraité , Président du Comité d'Intérêt Local de la Vallée de Sauvebonne, résidant une bonne moitié de l'année dans la vallée, à La Décapris , où je viens, chaque année depuis 40 ans.

A mes côtés, les personnes ci après, auxquelles je donnerai la parole ;

-Monsieur Jean-Pierre GIRAN , député,

-Monsieur PUCCINELLI , Adjoint Spécial de la vallée pour la Mairie de HYERES,

-Madame Colette RICHARD , Présidente du Groupement des CIL de HYERES,

-Madame Angéla TILK , sa secrétaire, qui a une bonne connaissance du dossier

LGV , pour avoir assisté à tous les débats publics ,

-et Madame Martine GIRODENGO, Présidente de l'association VALLEE VERTE .

En premier lieu POURQUOI CETTE REUNION ?

Il convient tout d'abord de préciser que le CIL de la Vallée de Sauvebonne, a pour objet de « défendre les intérêts de ses adhérents et d'œuvrer (comme VALLEE VERTE) pour la sauvegarde des sites et de l'environnement ».

Or, nous, CIL, avons appris le 19 mai dernier, que parmi les tracés de la LGV à l'étude, deux d'entre eux traverseraient la vallée de Sauvebonne, d'où la vive inquiétude dont nous ont fait part de nombreux habitants de la vallée , - certains d'entre eux , au surplus étant sur l'emprise de la ligne ; c'est pourquoi , le CIL, la VALLEE VERTE , et Monsieur l'Adjoint Spécial pour la vallée, avons décidé de réunir en ces jour et lieu , le maximum d'habitants de la vallée , pour les informer de ce projet et les inviter à signer une pétition de refus du passage de la LGV dans notre vallée.

C'est ce que je vous invite à faire, en fin de réunion, à cette table ; cette pétition sera alors adressée, avant le 8 juillet, date de clôture du débat public, à Monsieur le Président de la Commission Particulière du Débat Public.

Comme vous le savez , notre vallée est une des rares de la région à demeurer , du fait de sa non constructibilité , (sauf pour les agriculteurs) protégée d'une urbanisation intensive et parfois sauvage ; elle ne comprend que des zones réservées à l'agriculture , ou protégées , telles que les collines boisées.

Elle constitue, avec son prolongement de Pierrefeu , le « poumon vert » de Toulon et de Hyères ; c'est pourquoi il nous faut la défendre contre la dénaturation et les nuisances que généreraient immanquablement un tel ouvrage ; il nous faut défendre aussi ceux qui y résident, ceux qui y travaillent , agriculteurs, viticulteurs ou autres exploitants, de pépinières, cannes, ou scierie... Cette mission est conforme aux plans d'urbanisme, aux dispositions du Code de l'environnement, et à la charte de l'environnement de la ville de Hyères.

L'ENJEU DE LA LGV .

- placer NICE à 4 heures de PARIS , actuellement 5H33
- placer TOULON à moins de 3H20 de PARIS , actuellement 3H51
- MARSEILLE à 1H15 de NICE actuellement 2H22
- Et à terme, de placer la Région au cœur de l'ARC MEDITERANEEN, qui va de BARCELONE à GENES .

LES SCENARIOS DE TRACES

Les principales études réalisées sur le projet de LGV PACA ont été conduites par RFF ; c'est ce que l'on désigne par SCENARIOS NORD ARBOIS ET SUD ARBOIS .

Mai 2004 , ces scénarios n'ont pas satisfait les élus de Marseille et Toulon , pour la desserte de leur ville, contournée, assez largement, par le nord.

- La Communauté urbaine de MARSEILLE, la première, a fait procéder à une expertise pour trouver une solution alternative pour desservir Marseille. D'où le scénario AIX-MARSEILLE- TOULON Nord, à partir du débouché de l'Arbois , avec traversée de Marseille, d'Ouest en Est , le centre de Marseille et Aubagne, en tunnels, puis le sillon des Maures par le val de Signe , avec gare à Cuers ; à partir des environs de Puget Ville, jusqu'à la 3^{ème} voie du tracé ANTIBES-NICE, la LGV reprend le tracé des scénarios privilégiés par RFF, en s'accolant aux versants Ouest du massif des Maures ;
- A son tour l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise a lancé, fin 2004, une mission similaire , avec desserte de l'agglomération Toulonnaise ,et gare dans le secteur Toulon Est ; dans ce scénario, le tracé se débranche de celui de Marseille, à hauteur du circuit du Castellet , pour rejoindre TOULON EST ,via la plaine de Pétetins, le Mont Caume, et le massif du Coudon , avec une gare dans la zone d'activités de TOULON Est , au nord de la Pauline, et à 500 mètres du nœud autoroutier de Toulon, A 57 :Nationale 97 .
- Dans la portion de LA CRAU à PIERREFEU , 4 variantes de tracés représentées , d'Est n Ouest , par des lignes de couleur, rouge, violet, vert et bleu (la plus près de l'autoroute A8) ; ce sont les tracés rouge et violet que je vous propose de refuser, puisqu'ils traversent , tous les deux la vallée.
- Connaissance est donnée au public du détail de ces tracés .
Aux dernières nouvelles, 1 juillet 2005, et suite à un consensus entre Christian ESTROSI , Président du Conseil Général et Ministre délégué à l'Aménagement du Territoire ,et les Sénateurs Maires des trois métropoles ,Marseille, Toulon et Nice, sur le tracé Marseille La Blancarde (ce qui suppose cependant la construction d'une nouvelle gare souterraine à La Blancarde, et à Toulon Est , La Pauline ; enfin une gare est prévue aux ARCS/LE MUY .

ETAPES SUIVANTES :

- 8/07/2005, réunions de synthèse dans les 3 métropoles.
- En décembre, seront publiées au Journal Officiel , les principes et conditions de poursuite du projet , suivant les éléments dégagés par le débat public.
- La décision de réaliser le projet , quant à elle, ne sera pas prise avant le 8 février 2006 , le projet LGV PACA étant en concurrence avec ceux de TOULON-

BORDEAUX , LYON – TURIN, BALE- BELFORT ; connaissance est donnée du coût respectif de chacun de ces chantiers , global et au km.

- Avec une réalisation à l'horizon 2015/2017 (ou 2020) ...Ce sont les plus jeunes d'entre nous qui assisteront à cette sortie du tunnel.
- La parole est alors donnée au député Jean-Pierre GIRAN, qui constate, avec regret qu'il lui aura fallu cette présente réunion , pour prendre connaissance des quatre variantes de tracés à partir de LA CRAU, et qui est surpris que le programme ITER ne soit pas pris en considération dans le choix du tracé.
- Un débat s'en suit d'où il est extrait les interventions ci après :

. il est souligné que la vallée de Sauvebonne est située sur la ville de HYERES et la commune de LA CRAU ,délimitées par la rivière du Réal Martin , et qu'elle est, en partie inondable, (dernière inondation janvier 1999).

. Monsieur Michel DARD, « La Monache » à LA CRAU, dénonce le manque de transparence dans ce dossier LGV de la part des élus.

.Monsieur François RAVEL, viticulteur de la vallée, déclare qu'il est possible de choisir un tracé Nord , qui ne toucherait pas les vignobles Côtes de Provence, et qu'il ne sera pas possible de reconstituer le vignoble comme l'a affirmé RFF ,.

. Plusieurs participants soulignent la solidité et la pertinence de la motion de la municipalité de PIERREFEU , notamment pour sa défense de l'environnement (paysages, forêts, vignobles),

. Monsieur l'Adjoint Spécial déclare, qu'il y aura dans la vallée, dans les prochains jours une réunion LGV avec Monsieur RITONDALE, Maire de HYERES, et .

.Enfin Mesdames RICHARD et TILK , au nom du Groupement des CIL qu'elles représentent, promettent leur entier soutien au CIL de la vallée pour la défense de cette dernière.

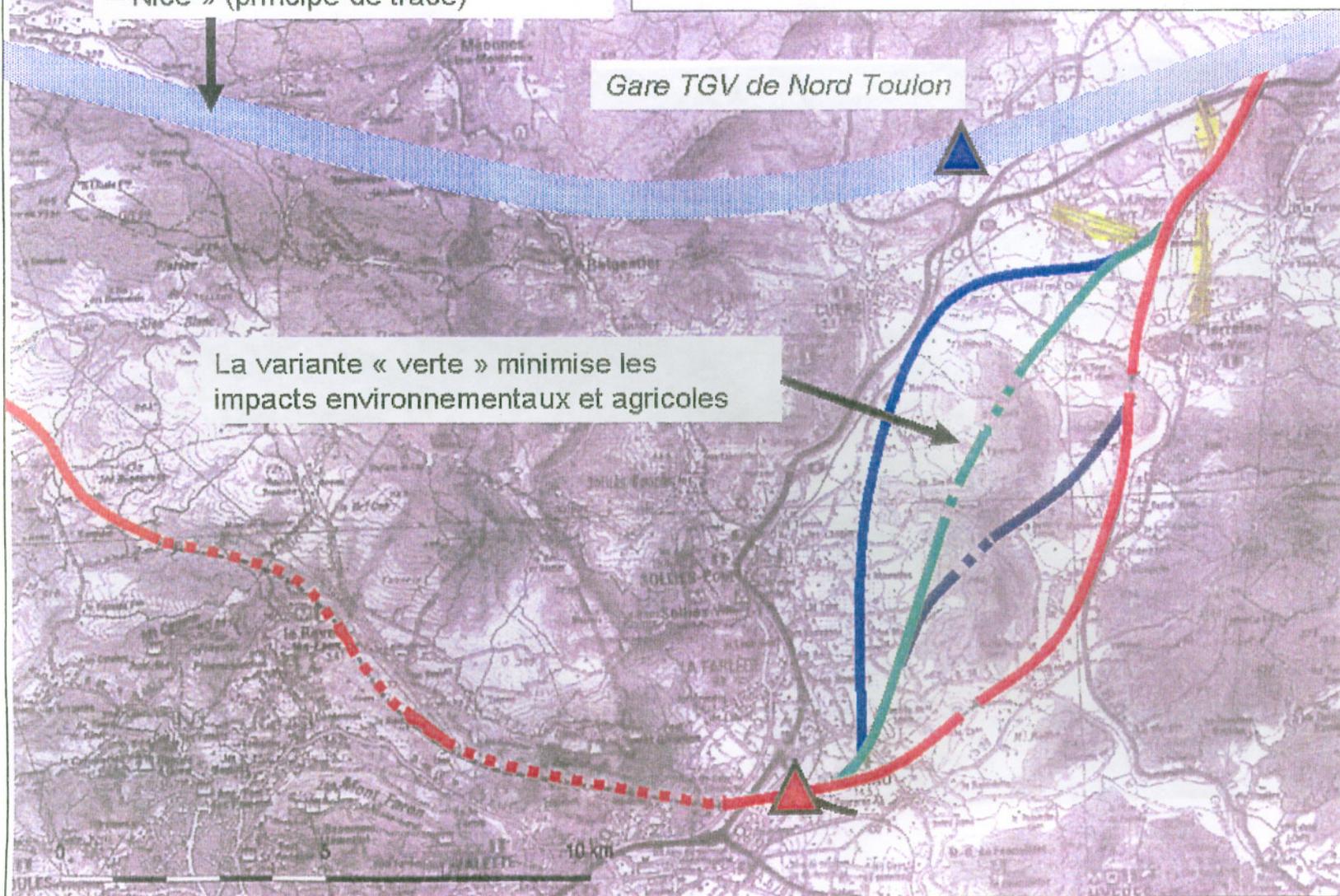
En fin de réunion les participants à cette réunion ont signé unanimement une pétition de refus de passage de la ligne LGV dans la vallée de SAUVEBONNE.

Scénario « Marseille – Nord Toulon – Nice » (principe de tracé)

Attention : Les tracés ici présentés n'ont qu'une valeur indicative. Si cette variante est retenue à l'issue du débat public, ils devront faire l'objet de nombreuses études et concertations complémentaires afin d'en affiner l'insertion et d'en minimiser les impacts.

Gare TGV de Nord Toulon

La variante « verte » minimise les impacts environnementaux et agricoles



Nice Charet